

Tome VIII – Dispositifs de retenue

Le contenu du *Tome VIII – Dispositifs de retenue* regroupe les normes du *Tome I – Conception routière*, chapitre 13 « Dispositifs de retenue » et du *Tome II – Construction routière*, chapitre 7 « Dispositifs de retenue », ainsi que les compléments d’information fournis dans le document *Dispositifs de retenue – Guide d’application des normes*. Le tout a été réorganisé dans six chapitres à contenu principalement normatif et dans quatre annexes contenant les renseignements complémentaires à la norme afin de produire un ouvrage complet et pratique.

Les principales modifications apportées par rapport aux anciens chapitres des normes et du guide sont les suivantes :

Chapitres ou annexes	Sections ou dessins normalisés (DN)	Modifications
Tous	—	Modification de la mise en page. Actualisation du contenu normatif et du contenu complémentaire. Amélioration graphique des figures et des dessins normalisés. Actualisation des tables des matières et des références.
1	1.3 « Définitions »	Actualisation des définitions en relation avec le contenu.
3	3.3.2 « Codification des glissières de sécurité »	Actualisation de la codification des glissières de sécurité en raison de l’introduction des glissières rigides en béton installées sur les chaussées en béton.
	3.4.5.2 « Calcul de la longueur nécessaire pour la sécurisation d’une approche de pont »	Actualisation de la méthode de calcul.
	3.5.1 « Glissière flexible avec câbles d’acier »	Actualisation des caractéristiques de la glissière présentées au tableau 3.5–2.
	3.5.2 « Glissière flexible avec profilé d’acier à double ondulation »	Ajout de la limitation d’usage de la glissière flexible avec profilé d’acier à double ondulation aux routes où la vitesse affichée est inférieure ou égale à 70 km/h. Actualisation des caractéristiques de la glissière présentées au tableau 3.5–3.
	DN GF 001 à DN GF 013	DN GF 009 : ajout de la limitation d’usage de la glissière flexible avec profilé d’acier à double ondulation aux routes où la vitesse affichée est inférieure ou égale à 70 km/h. Actualisation des dessins normalisés.
	3.6.1 « Glissière semi-rigide avec profilé d’acier à double ondulation »	Modification de la hauteur d’installation de la glissière semi-rigide avec profilé d’acier à double ondulation en configuration latérale. Actualisation des caractéristiques de la glissière présentées au tableau 3.6–1.
	3.6.1.3 « Transition de rigidité et raccordement »	Modifications des transitions de rigidité de la glissière semi-rigide avec profilé d’acier à double ondulation en configurations latérale et médiane. Modification des pièces de raccordement entre la transition de rigidité et la glissière de pont ou l’élément rigide.
3.6.2 « Glissière semi-rigide avec tube d’acier »	Actualisation des caractéristiques de la glissière présentées au tableau 3.6–2.	

Chapitres ou annexes	Sections ou dessins normalisés (DN)	Modifications
	DN GSR 001 à DN GSR 044	DN GSR 001 à DN GSR 006 : modification de la hauteur d'installation de la glissière semi-rigide avec profilé d'acier à double ondulation en configuration latérale. DN GSR 010 à DN GSR 012 et DN GSR 014 : modifications des transitions de rigidité de la glissière semi-rigide avec profilé d'acier à double ondulation en configurations latérale et médiane. DN GSR 013 et DN GSR 015 à DN GSR 026 : modification des pièces de raccordement entre la transition de rigidité et la glissière de pont ou l'élément rigide. DN GSR 018 : introduction du profilé d'acier à double ondulation de 1905 mm de longueur. Actualisation des dessins normalisés.
	3.7.1 « Glissière rigide en béton »	Introduction de la glissière rigide en béton pour une installation sur les chaussées en béton. Actualisation des caractéristiques de la glissière présentées au tableau 3.7-1.
	DN GR 001 à DN GR 017	DN GR 004 à DN GR 006 et DN GR 009 : introduction de la glissière rigide en béton pour une installation sur les chaussées en béton. DN GR 010 à DN GR 012 : modification de l'aménagement de l'origine de la glissière rigide latérale pour fin de raccordement. Actualisation des dessins normalisés.
4	4.4.1 « Capacité redirectionnelle »	Nouvelle section dont le contenu provient du complément à la norme.
	4.7.2.2 « Niveau de performance et vitesse de conception »	Introduction du tableau 4.7-2 précisant le niveau de performance exigé en fonction de la vitesse affichée.
5	5.6 « Dispositifs de retenue latéraux »	Introduction du tableau 5.6-1 précisant l'espace tampon à prévoir à l'arrière de la glissière en béton pour chantier.
	5.6.2 « Glissières fixables en béton pour chantier »	Nouvelle section introduisant la référence pour obtenir les renseignements sur la glissière fixable en béton pour chantier.
	DN GR 001 à DN GR 009	Actualisation des dessins normalisés.
6	DN 001 à DN 003	Transformation des anciennes figures en dessins normalisés.
A	A.7.1 « Longueur minimale »	Actualisation des renseignements donnés au tableau A.7-1 en relation avec des modifications apportées à la norme.
	A.7.3 « Sécurisation des approches de pont »	Actualisation des renseignements en relation avec des modifications apportées à la norme.
	A.8 « Procédure d'utilisation du programme – Calcul des longueurs de glissière »	Mise à jour du programme, ajout de la feuille de calcul « Approche de pont » et actualisation du contenu en relation avec des modifications apportées à la norme.

Collection Normes – Ouvrages routiers

2011 10 30

Tome VIII – Dispositifs de retenue

Chapitres ou annexes	Sections ou dessins normalisés (DN)	Modifications
B	B.4.5.5 « Présence d'un trottoir sur un pont »	Introduction des transitions de rigidité et de trottoir à réaliser à l'approche d'un pont.
	B.7.1 « Glissière rigide en béton de type New Jersey »	Actualisation des renseignements et ajout des figures traitant des glissières rigides en béton dont le profil est de type New Jersey.
	B.7.2 « Glissière rigide en béton de type F-Shape »	Introduction des renseignements sur les glissières rigides en béton dont le profil est de type F-Shape.
D	D.4.1.2 « Glissière fixable en béton pour chantier »	Introduction des renseignements sur la glissière fixable en béton pour chantier et de la figure D.4–3.

